

Agent polyvalent des services techniques (H/F)

Employeur : MAIRIE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

Date limite de candidature : 20/03/2016

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. 3-2 loi 84-53) CDD 12 mois

Temps de travail : Complet

Nombre de postes : 1

Lieu de travail : MAIRIE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

Grade(s) : Adjoint technique territorial – Adjoint technique principal de 1ère classe - Adjoint technique principal de 2ème classe

Famille de métier : service technique – bâtiment – espaces verts

Métier(s) : Agent polyvalent des services techniques

Descriptif de l'emploi :

La Commune de Vaulnaveys-le-Haut (4 089 habitants), qui fait partie de Grenoble Alpes Métropole, recrute un(e) agent polyvalent des services techniques, sous la responsabilité du chef d'équipe et du responsable du service. Le pôle technique est composé d'une équipe de 4 à 5 agents de terrain (variable en fonction des emplois saisonniers) dont un chef d'équipe.

Le service technique s'adresse en premier lieu à l'usager, l'habitant. C'est un service qui contribue fortement au rayonnement de la ville et à son attractivité par la qualité de ses activités.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre du départ de l'agent titulaire du poste.

Profils recherchés :

Vous faites preuve de polyvalence et de rigueur. Vous aimez le travail en équipe. Force de proposition et d'initiative, vous vous attachez à mettre en œuvre dans les meilleures conditions les orientations définies par les élus en vous appuyant sur vos acquis et votre expérience, avec professionnalisme.

ACTIVITÉS :

Entretien des bâtiments

Exécuter les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments :

- En maçonnerie : monter des murs ou des cloisons, exécuter des raccords d'enduit ou de carrelage, préparer du mortier et exécuter du gros œuvre (terrassement, chape...).
- En plâtrerie et peinture : effectuer des raccords de plâtre, réaliser des saignées, remplacer un vitrage, poser du papier peint et peindre des murs.
- En électricité : identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (branchement, réalisation, vérification...) et sur l'éclairage public.
- En plomberie et chauffage : entretenir les installations sanitaires et la chaufferie.
- En serrurerie : maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des bâtiments.
- En aménagement : réaménager des locaux et aménager l'intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds...). Exécuter des travaux de finition et de décoration (revêtement de sol, peinture, installation de mobilier).

Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités :

- Détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments.
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans la limite de ses capacités techniques.
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés.

Espaces verts

- Effectuer la tonte des espaces verts.
- Tailler les haies les arbustes et les massifs.
- Elaguer les arbres.
- Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles).
- Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs de fleurs.

Propreté urbaine

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif.
- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (désherber la voirie, déneiger les voies de circulation et les trottoirs en cas de précipitations neigeuses...).
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).
- Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.
- Sortir les poubelles du cimetière et de la mairie.
- Participer à l'entretien des vitres difficilement accessibles.

Gestion du matériel

- Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits.
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.
- Détecter les dysfonctionnements des équipements et évaluer les risques d'accidents.
- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.

Organisation des événements

- Nettoyer des locaux et abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...
- Montage/démontage de chapiteaux.
- Installer les illuminations de Noël.
- Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles.
- Signaler les dysfonctionnements éventuels.
- Assurer la relation avec les entreprises intervenant sur la commune.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché ainsi que toute activité rendue nécessaire par l'urgence.

COMPÉTENCES :

SAVOIRS :

- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits.
- Règles d'utilisation des produits et matériels.
- Règles d'utilisation des machines industrielles de nettoyage.
- Gestes et postures de la manutention manuelle.
- Ergonomie, sécurité, hygiène.
- Risques d'utilisation des produits (toxicité).
- Techniques de maintenance et d'entretien du matériel.
- Risques électriques, thermiques, etc.
- Règles de propreté.
- Notions réglementaires sur les Établissements Recevant du Public (ERP).
- Consignes de sécurité.
- Permis B obligatoire.
- Les permis poids lourds (C), mini pelle, Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) nacelle seraient un plus.

SAVOIR FAIRE :

- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites.
- Manipuler et porter des matériels et des machines.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation.
- Identifier les différents matériaux.
- Respecter les conditions d'utilisation des produits.
- Nettoyer les matériels et les machines après usage.
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation.
- Séparer les produits toxiques des autres.

SAVOIR ÊTRE :

- Être sociable.
- Être discret et courtois.
- Être autonome et réactif.
- Savoir organiser son temps.
- Être efficace et consciencieux.
- Savoir travailler en équipe.
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Sens du service public.

Contacts et informations complémentaires :

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation par courriel à rh@vaulnaveys-le-haut.fr ou voie postale avant le 20 mars 2026.

Contact pour informations relatives au poste > 04 76 89 18 05 :

- Fabien DERVILLÉE, Responsable du Pôle technique
- Nathalie BAUMELA, Responsable des Ressources-Humaines

39h20 hebdomadaires sauf pour la période des horaires d'été de juin à août sur une base de 35h hebdomadaires avec 20 jours de RTT par an.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire + prime de fin d'année + participation mutuelle + participation prévoyance (si les conditions d'attribution sont remplies).

Adhésion au Comité des Œuvres Sociales de l'Isère (COS38) possible.